

16

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom M THOMAS

Prénom THIBAUT

Adresse 0009 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

IDENTIFICATION DES PERSONNES EXERÇANT UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE ► À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Nom de l'exploitant		
Prénom		
Adresse d'exploitation		
N° Siret		
Nature des revenus	BA ☐ BIC ☐ BNC ☐	BA ☐ BIC ☐ BNC ☐

AUTO-ENTREPRENEUR (Micro-entrepreneur) AYANT OPTÉ POUR LE VERSEMENT LIBÉRATOIRE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Revenus industriels et commerciaux			
<i>Chiffre d'affaires brut</i>			
Ventes de marchandises et assimilées.....	5TA	5UA	5VA
Prestations de services et locations meublées.....	5TB	5UB	5VB
Revenus non commerciaux			
<i>Recettes brutes</i>	5TE	5UE	5VE

REVENUS AGRICOLES

Durée de l'exercice <i>nombre de mois</i>	5AD	5BD	
En cas de cession ou cessation d'activité en 2016:	5AF ☐ COCHEZ	5AI ☐ COCHEZ	
Régime micro BA			
Revenus nets exonérés	5XA	5YA	5ZA
Revenus imposables	5XB	5YB	5ZB
<i>Recettes brutes 2016 sans déduire aucun abattement</i>			
Revenus des années précédentes:			
Année de création de l'activité.....	5XC	5YC	5ZC
Exploitants au régime du forfait			
• forfait 2014 <i>montant imposé</i>	5XD	5YD	5ZD
• forfait 2015 <i>montant imposé</i>	5XE	5YE	5ZE
Exploitants au régime réel			
• recettes brutes 2014 <i>sans déduire aucun abattement</i> ...	5XF	5YF	5ZF
• recettes brutes 2015 <i>sans déduire aucun abattement</i> ...	5XG	5YG	5ZG
Revenu forfaitaire provenant des coupes de bois	5HD	5ID	5JD
Plus-values nettes à court terme	5HW	5IW	5JW
Moins-values nettes à court terme.....	5XO	5YO	5ZO
Plus-values de cession taxables à 16%	5HX	5IX	5JX
Moins-values à long terme.....	5XN	5YN	5ZN

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le

REVENUS AGRICOLES (SUITE)

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS
Régime du bénéfice réel						
Revenus exonérés	5HB	5HH	5IB	5IH	5JB	5JH
Revenus imposables <i>cas général, moyenne triennale</i>	5HC	5HI	5IC	5II	5JC	5JI
– dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif						
– dont moins-values à court terme						
Revenus imposables de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	5AQ	5AR	5BQ	5BR		
Déficits	5AY	5AZ	5BY	5BZ		
Revenus imposables au taux marginal						
Plus-values de cession taxables à 16 %	5AK	5AL	5BK	5BL	5CK	5CL
Jeunes agriculteurs : abattement 50 % ou 100 %	5HF	5HL	5IF	5IL	5JF	5JL
	5XT	5XV	5XU	5XW		
	5HE		5IE		5JE	
	5HM	5HZ	5IM	5IZ	5JM	5JZ
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Déficits des années antérieures non encore déduits	5QF	5QG	5QN	5QO	5QP	5QQ

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS *Y compris locations meublées professionnelles*

Durée de l'exercice <i>nombre de mois</i>	5DB		5EB			
En cas de cession ou cessation d'activité en 2016 :	5BF	COCHEZ ☐	5BI	COCHEZ ☐		
Régime micro BIC						
Revenus nets exonérés	5KN		5LN		5MN	
Revenus imposables :						
<i>Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement</i>						
• ventes de marchandises et assimilées	5KO		5LO		5MO	
• prestations de services et locations meublées	5KP		5LP		5MP	
Plus-values nettes à court terme	5KX		5LX		5MX	
Moins-values nettes à court terme	5KJ		5LJ		5MJ	
Plus-values de cession taxables à 16 %	5KQ		5LQ		5MQ	
Moins-values à long terme	5KR		5LR		5MR	
Régime du bénéfice réel						
Revenus exonérés	5KB	5KH	5LB	5LH	5MB	5MH
Revenus imposables	5KC	5KI	5LC	5LI	5MC	5MI
– dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif						
– dont moins-values à court terme						
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus de source française perçus par les non-résidents	5DK	5DL	5EK	5EL		
Déficits	5DM	5DN	5EM	5EN		
Plus-values de cession taxables à 16 %	5DF	5DG	5EF	5EG	5FF	5FG
Artisans pêcheurs : abattement 50 %	5KF	5KL	5LF	5LL	5MF	5ML
	5KE		5LE		5ME	
	5KS		5LS		5MS	

REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES *Ces revenus seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux. Ne les reportez pas en page 4.*

Durée de l'exercice <i>nombre de mois</i>	5CD		5DD			
En cas de cession ou cessation d'activité en 2016 :	5CF	COCHEZ ☐	5CI	COCHEZ ☐		
Régime micro BIC						
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>						
Locations meublées	5ND		5OD		5PD	
Locations de chambres d'hôtes et meublées de tourisme	5NG		5OG		5PG	
Locations meublées des agriculteurs déjà soumises aux contributions sociales	5NJ		5OJ		5PJ	
Régime du bénéfice réel						
Revenus imposables	5NA	5NK	5OA	5OK	5PA	5PK
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	5EY	5EZ	5FY	5FZ	5GY	5GZ
Locations meublées des agriculteurs déjà soumises aux contributions sociales	5NM	5KM	5OM	5LM	5PM	5MM
Déficits	5NY	5NZ	5OY	5OZ	5PY	5PZ

REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES (SUITE)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Déficits des années antérieures non encore déduits...	5GA	5GB	5GC	5GD	5GE	5GF
	2012	2013	2014	2015		
	5GG	5GH	5GI	5GJ		

Adresse de la location

AUTRES REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

[illegible]

REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

Durée de l'exercice <i>nombre de mois</i>	5XI		5YI									
En cas de cession ou cessation d'activité en 2016:	5AO	COCHEZ		5BO	COCHEZ							
Régime déclaratif spécial ou micro BNC												
Revenus nets exonérés	5HP		5IP		5JP							
Revenus imposables	5HQ		5IQ		5JQ							
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>												
Plus-values nettes à court terme	5HV		5IV		5JV							
Moins-values nettes à court terme	5KZ		5LZ		5MZ							
Plus-values de cession taxables à 16 %	5HR		5IR		5JR							
Moins-values à long terme	5HS		5IS		5JS							
Régime de la déclaration contrôlée												
Revenus exonérés.....	5QB	AA OU VISEUR	5QH	SANS	5RB	AA OU VISEUR	5RH	SANS	5SB	AA OU VISEUR	5SH	SANS
Revenus imposables	5QC		5QI		5RC		5RI		5SC		5SI	
– dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5XP		5XQ		5YP		5YQ					
– dont moins-values à court terme	5XH		5XI		5YH		5YL					
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus de source française perçus par les non-résidents.....	5XJ		5XK		5YJ		5YK		5ZJ		5ZK	
Déficits <i>y compris inventeurs non professionnels</i>	5QE	1589	5QK		5RE		5RK		5SE		5SK	
Plus-values de cession taxables à 16 %	5QD				5RD				5SD			
Jeunes créateurs: abattement de 50 %	5QL				5RL				5SL			
Agents généraux d'assurances: indemnités de cessation d'activité.....	5QM				5RM							
Honoraires de prospection commerciale exonérés.....	5TF		5TI		5UF		5UI		5VF		5VI	

REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

[illegible]

REVENUS À IMPOSER AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

Indiquez le montant net des revenus agricoles, revenus industriels et commerciaux, revenus non commerciaux non soumis aux contributions sociales par les organismes sociaux (URSSAF, MSA...) ainsi que le montant des plus-values professionnelles à long terme exonérées d'impôt sur le revenu en cas de départ à la retraite (art. 151 septies A du code général des impôts). Ces revenus et plus-values seront soumis aux prélèvements sociaux.

Les revenus des locations meublées non professionnelles et les plus-values à long terme taxables à 16 %, déclarés dans les rubriques précédentes, seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux. Ne les reportez pas ci-dessous.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Revenus nets	5HY	5IY	5JY
Régimes micro, reportez le montant après abattement forfaitaire. Micro BIC : 71% pour les ventes et assimilées; 50% pour les prestations de services. Micro BNC : 34%. Micro BA : 87%.			
Plus-values à long terme exonérées en cas de départ à la retraite.....	5HG	5IG	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion ou une association agréée.....	7FF	494
nombre d'exploitations.....	7FG	1
Réduction d'impôt mécénat.....	7US	
Acquisition de biens culturels.....	7UO	
Adhésion à un groupement de prévention agréé.....	8TE	
Crédit d'impôt compétitivité et emploi : <i>montant non encore cédé</i>		
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate.....	8TL	
autres entreprises.....	8UW	
Crédit d'impôt recherche :		
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate.....	8TB	
autres entreprises.....	8TC	
Investissement en Corse :		
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate.....	8TS	
report de crédit d'impôt non imputé les années antérieures.....	8TO	
autres entreprises.....	8TG	
reprise de crédit d'impôt.....	8TP	
Autres crédits d'impôt :		
apprentissage.....	8TZ	
agriculture biologique.....	8WA	
formation des chefs d'entreprise.....	8WD	
intéressement.....	8WE	
remplacement pour congé des agriculteurs.....	8WT	
famille.....	8UZ	
prospection commerciale.....	8WB	
prêts sans intérêt.....	8WC	
métiers d'art.....	8WR	
maître restaurateur.....	8WU	
Auto-entrepreneur (<i>Micro-entrepreneur</i>) : versements d'impôt sur le revenu dont le remboursement est demandé.....	8UY	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS
À LA DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES REVENUS 2016
PROFESSIONS NON SALARIÉES

REVENUS ET PLUS VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation	0009 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNA 34410 SERIGNAN	
Régime / Nature	REEL/BNC	
Régime micro : numéro SIRET	48481487600021	

Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / Nature		
Régime micro : numéro SIRET		

Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / Nature		
Régime micro : numéro SIRET		

Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / Nature		
Régime micro : numéro SIRET		